

humains et financiers à mettre en oeuvre varient considérablement selon l'option choisie. Il est important de prendre la situation à bras le corps en ayant une vision synthétique globale plutôt que de tenter de régler les problèmes un par un.

Patrick LECOMTE
2 rue de la Rivetière,
44640 Saint-Jean de Boiseau.
Tél.: 06 80 73 20 27

COURRIER INTERNATIONAL

- Arbeitsgemeinschaft
- Eulenschutz
- Allemagne

Association pour la protection des chouettes et des hiboux (rapaces nocturnes). Membre de la ligue pour la protection de la Nature.

En recherche d'information sur les rapaces nocturnes, j'ai trouvé votre adresse. Je suis actif dans la protection des hiboux et chouettes dans l'organisation "Arbeitsgemeinschaft Eulenschutz". Je cherche toujours des livres et articles sur

les hiboux et chouettes, mais je suis intéressé en objets d'art, etc. Avez-vous plus d'informations (livres, périodiques, articles, ...) ?

Notre association : ■ réalise des études sur l'état des populations des rapaces nocturnes ■ protège et aménage des biotopes pour rapaces nocturnes ■ essaie de maintenir voire d'augmenter les populations de rapaces nocturnes ■ recherche des parrainages pour sauvegarder des vieux vergers ■ propose une animation-nature pour les jeunes ■ élabore des concepts pédagogiques pour l'enseignement de la biologie ■ favorise l'échange d'idées et la coopération entre d'une part, les membres et les parrains des rapaces nocturnes de l'association Eulenschutz (AGE) et les personnes individuelles, institutions et autres associations d'autre part ■ publie les «Kauzbriefer» = (les lettres de la chouette chevêche) qui sont des bulletins d'information gratuits destinés à tous les parrains et membres de l'AGE présentant les résultats des actions engagées. D'autre part, ces bulletins contiennent des articles d'intérêt général sur la biologie des rapaces nocturnes, leur impact culturel, mythologique, religieux et symbolique ainsi que sur la signification des rapaces nocturnes dans l'histoire de l'art, etc. ■ favorise les parrainages pour les rapaces

nocturnes ainsi que la collaboration active pour leur protection.

Si vous voulez en savoir plus sur la protection des rapaces nocturnes, écrivez-nous... cela nous fera plaisir. N'oubliez pas les timbres pour l'envoi du matériel d'information.

Arbeitsgemeinschaft Eulenschutz,
Neckarweihinger StraBe 30,
D-71640 Ludwigsburg, Allemagne.

GROUPE CHEVECHE

• Réunion annuelle de 1999

J. BULTOT et son équipe souhaitent l'organiser en Belgique.

• Nouveaux membres

- Patrick DAGNAS
LPO Yonne
30 boulevard Pierre Larousse
89130 TOUCY tel : 03-86-44-22-44
- François NOWICKI
10 place de Lorraine
57530 COURCELLES SUR NIED
- Signataires des articles de ce numéro.

• Modification d'adresse

- BRONNER Jean-Marc
17 rue de la Hard
67114 ESCHAU
- HURSTEL (au lieu de HUSTREL)
- BULTOT : erreur sur le code ville. C'est en fait 6043 RANSART.

INFOS

• La chouette chevêche en Suisse

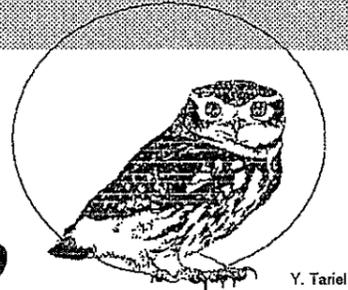
Dans un article intitulé «Les vergers de la Chouette» paru dans Pro Natura Magazine n°5 de septembre 1997, Michel Juillard précise le recul de la Chevêche en Suisse. En 1980, la population nichieuse était estimée à 185 couples, en 1997 elle est évaluée à 70 couples : 40 dans le canton de Genève, 20 dans l'Ajoie et 10 au Tessin.
Jean-Claude GENOT

PETITES ANNONCES

Je cherche une parabole d'occasion !
Laurent DABOUINEAU
8 rue des Moulins
22440 La Méaugon



FIR



Y. Tariel

Chevêche Info

Lettre adressée aux noctambules

Bonjour à tous. Notre groupe est en vitesse de croisière : Chevêche Info en est à son sixième numéro grâce au travail de Yoan Tariel et son équipe, beaucoup d'enthousiasme, de nombreuses interrogations pertinentes et quelques réponses pour poursuivre le débat, relancer la réflexion et proposer des actions locales et globales. Bref, notre groupe est riche de sa diversité, c'est bon signe. Préparons tous ensemble le n° 7 avant de nous retrouver pour notre réunion annuelle : il y aura beaucoup de choses à dire... Jean-Claude Genot.

LE GROUPE FRANCOPHONE CHEVECHE

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent la chevêche en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse). Ses objectifs sont les suivants :
- échanger des informations relatives à l'étude, la protection et la sensibilisation,
- organiser et coordonner les actions en faveur de l'espèce,
- effectuer le suivi du plan d'action national.

L'adresse : Groupe National Chevêche, c/FIR, 11 avenue du Château de Malmaison, 92500 Rueil-Malmaison

COURRIERS

- Réponse de J.C. GENOT à
- Laurent DABOUINEAU
- Côtes d'Armor

Sur la variabilité du chant de la Chevêche: à ma connaissance il n'y a pas de travail sur ce thème en France. Par contre, Klaus-Michael Exo a étudié les variations géographiques du chant du mâle entre la Grande-Bretagne (Est de l'Angleterre) et l'Allemagne (Rhénanie au nord-ouest du pays) à partir d'enregistrements sur magnétophone et de sonogrammes. Le répertoire de base est le même avec des types de syllabes identiques mais l'analyse plus détaillée de la structure des syllabes fait apparaître des notes significativement plus longues en Angleterre qu'en Allemagne. (Exo K.-M. 1990. Geographische Variation des Reviergesangs beim Steinkauz (*Athene noctua*)-ein Vergleich des Gesangs nordwestdeutscher und ostenglischer Vögel. *Die Vogelwarte* 35 : 279-286).

Sur la variabilité génétique des populations de Chevêches : dans le cadre de l'expérience d'élevage en captivité de la Chevêche dans les Vosges du Nord, des empreintes génétiques ont été réalisées par le laboratoire de recherche et d'identification génétique Codgène de Strasbourg sur des chouettes provenant des centres de soins de l'UNCS, d'origine géographique différente (Isère, Charentes, Jura, Bas-Rhin, Rhône, Alpes-Maritimes, Aisne). Le coefficient de similarité donne une indication de la proximité génétique

d'un oiseau par rapport à un autre. Plus les oiseaux sont proches génétiquement, plus la valeur de ce coefficient approche la valeur de 1.

Inversement, moins les oiseaux sont proches d'un point de vue génétique, plus ce coefficient s'éloigne de la valeur 1. D'après les empreintes génétiques obtenues et analysées, la valeur de ce coefficient varie de 0,14 à 0,57 ce qui permet de dire qu'il n'existe aucun lien de parenté direct entre les 9 chouettes analysées : en effet, un lien de parenté est établi quand le coefficient de similarité est supérieur à 0,75. Il ressort que la variabilité génétique n'est pas propre à chaque région. En clair deux oiseaux non apparentés d'une même région peuvent être plus éloignés génétiquement que deux oiseaux de régions différentes. Toutefois l'échantillonnage de 9 individus est trop restreint pour établir de façon certaine le degré de diversité génétique entre deux oiseaux non apparentés (Dr Pfitzinger et Dr Brignon du Laboratoire CODGENE de Strasbourg).

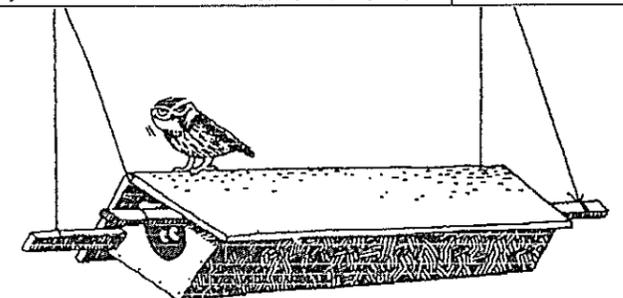
De nouvelles empreintes génétiques sont en cours pour évaluer la variabilité génétique des oiseaux sauvages de ma zone d'étude.

Jean-Claude GENOT

- Gwénaëlle LEVEQUE
- Lozère

«Reproduction et régime alimentaire de la population de Chouette chevêche (*Athene noctua*) du Causse Méjean» Cette population vit sur le Causse Méjean qui est un biotope unique du fait de son altitude, de son climat, et de sa nature steppique. Elle y vit en limite de niche écologique tant au niveau de l'habitat que de l'alimentation. Cette population a déjà fait l'objet de recherches sur la nature de son biotope par Michel JUILLARD et collaborateurs et les relations chevêches-paysages par Lionel FERRUS et collaborateurs. Cependant, il existait peu de données sur la nature du régime alimentaire et sur la reproduction de ces Chevêches.

Ces deux thèmes firent donc l'objet d'un stage de Maîtrise des Sciences et des Techniques réalisé au sein donc du Parc National des Cévennes du 1 juillet au 15 septembre 1997. L'étude sur la reproduction a été menée afin d'estimer le succès de reproduction pour l'année 1997. Seulement 3 nidifications avec succès ont été dénombrées. Elles sont à comparer aux 28 sites prospectés dont seuls 21 sites étaient encore occupés en 1997.



Alexis Nouailhat

Petite Chouette

Janvier 1997

- 1 les cailloux sur un oeil...
- 2 Ces papas * deux yeux d'or...
- 3 5 Janvier Ces Richens qui décorent ce décor...
- 4 de cendre sur la steppe...
- 5 une petite chouette joue...
- 6 à monter et descendre...
- 7 La tête!

* papas : tas de pierres sur le Causse.

Jean BONNET.

Cette productivité, même si elle ne peut pas être comparée à des résultats antérieurs, semble anormalement faible si l'on en croit les témoignages écrits et oraux existants. Elle s'ajoute à 4 abandons de sites connus pour l'année 1997. Ce résultat semble confirmer une tendance à la diminution des effectifs de la population qui s'opère depuis une dizaine d'années (BONNET, comm. pers.).

En ce qui concerne l'alimentation, les moyens techniques mis en oeuvre furent insuffisants (à cause du faible taux de reproduction ?) pour établir avec précision, la nature du régime alimentaire de cette population. Cependant, l'étude semble confirmer une prédation quasi exclusive d'invertébrés dont les insectes (Orthoptères, Coléoptères, Hyménoptères) de juillet à septembre, période consacrée à l'élevage des jeunes, et notamment une forte prédation sur les escargots. L'étude des pelotes d'hiver montre que les proies hivernales sont exclusivement des micro mammifères avec une préférence marquée pour *Microtus arvalis*, le plus abondant des micro mammifères sur la Causse.

Ce stage permet d'émettre quelques hypothèses pour expliquer ce phénomène. On peut présumer de l'action exceptionnelle, voire la synergie, de facteurs défavorables tels que le climat particulièrement mauvais pour les Chevêches début 1997, les dérangements humains et la prédation (Grand-duc, Renard roux,...). Cependant, un fait qui semble plus préoccupant pour l'avenir des Chevêches est la lente modification du paysage causseard avec le recul des milieux de steppes et l'intensification de l'agriculture.

La conséquence de cette étude est qu'une réflexion doit naître sur la réelle dynamique de cette population qui reste méconnue. Des réponses ne pourront être apportées que par la mise en place d'études à long terme pour connaître cette population. Cependant, pour ne pas étudier une population bientôt disparue, des actions de protection et d'étude doivent être engagées sans délai.

Organisme d'accueil : Parc national des Cévennes. Maîtres de stage et conseils techniques : J. BONNET, J. de KERMABON et J.-C. GENOT.

Gwénaëlle LEVEQUE
«Le Bois Gaucher»
61170 MONTCHEVRE
Tél : 02 33 27 68 53

• Bernard CHEVALLEY
• Indre et Loire

J'avais pris contact avec vous fin 96 (lettre datée du 25/11/96) afin d'obtenir de la documentation sur les rapaces nocturnes et vous m'aviez comblé (voir votre réponse du 4/12/96 ci-jointe). Le club

chouette que j'anime a fait un beau travail qui a été lauréat de la Fondation Nicolas Hulot. Vous trouverez le détail de cette action dans ce pli. Il est bien évident que nous poursuivrons cette action car elle doit être conduite sur du long terme. (J'espère que j'aurai toujours des élèves volontaires !?). A ce jour trente nichoirs sont installés, l'objectif étant de 50. Lieu de pose : périphérie ouest et nord-ouest de Tours.

Ultérieurement, je compte vous tenir informés sur l'évolution des effectifs des nichées.

Résumé et étapes

■ Conférence sur les rapaces (diurnes et nocturnes) par M. Vallée Stéphane du G.O.T. en mettant l'accent sur les menaces et les remèdes possibles.

■ Neuf élèves ont été sensibles au problème et prêts à s'investir pour une action.

■ Naissance du Club Chouette, espèces retenues : effraie, chevêche et hulotte.

■ Prospection de la région avec M. Vallée, avec les élèves et parfois seul le week-end (porte-à-porte dans les campagnes).

■ Construction d'une vingtaine de nichoirs (une douzaine pour effraies, le reste chevêches, hulottes (pour moitié), le mercredi après-midi d'octobre à janvier.

■ Pose avec les élèves le mercredi après-midi dans les différents lieux retenus.

■ Réalisation d'une exposition pédagogique bien compréhensible pour des jeunes.

Actions entreprises 1) Exposition. 2) Observations et expériences scientifiques. 3) Travaux manuels et techniques (brico-

lage, conception et création d'objets divers).

Prolongements, Construction d'autres nichoirs (1997/1998) et suivi des nichées. Partenaires extra scolaires. Château de Taillé (centre de vacances), CL - Groupe Ornithologique de Touraine (GOT), A - Classes / Tranches d'âges, Lycée, 1ère STAE

Précisons que le budget global est inférieur à 5.000 FF.

Structure d'accueil, Lycée d'enseignement Général et Technologique Agricole, La Plaine, 37230 Fondettes Tél : 02 47 42 01 06, Fax : 02 47 49 94 40

Responsable,
Bernard CHEVALLEY,
LEGTA de Tours,
37230 Fondettes

Tél : 02 47 42 01 06 poste 234 ou 252,
Fax : 02 47 49 94 40

Fonction, Professeur d'Agronomie

• BRONNER Jean-Marc
• LPO Alsace

Nous souhaitons redynamiser le réseau chevêche de la LPO-Alsace et sommes à ce titre preneurs d'informations concernant l'espèce. Nous te tiendrons au courant des actions menées dans ce cadre (réunion prévue en mars 98).

Cordiales salutations,

Bronner Jean-Marc
LPO Alsace

18 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG

(N° de tél : 03.88.22.07.35)

• Le Club Antirouille de Brest toujours actif

Il a lancé une vaste action de sensibilisation auprès des scolaires, des agriculteurs et des municipalités en rappelant : l'intérêt à préserver et à entretenir les haies (la taille en têtard permet, par exemple, d'offrir de bons sites de reproduction pour nombre d'oiseaux utiles à l'agriculture.), les dangers d'une utilisation incontrôlée des pesticides et l'intérêt à conserver les bâtiments qui constituent de précieux gîtes pour les chouettes.

Le club propose d'aider à leur entretien et suggère aux Conseils Municipaux de prévoir, dans l'éventualité d'un changement du plan d'occupation des sols, une place importante pour les milieux naturels.



• Guillaume LEMOINE
• Nord

Programme sur les têtards en Pays de Marchiennes

Le Conseil Général, dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles (alimentée par une taxe sur la construction), mène depuis un peu plus de deux ans avec les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture une vaste opération en faveur du saule têtard dans 8 communes du Pays de Marchiennes. Elles forment un terroir marqué par la présence de prairies humides parsemées depuis toujours de saules têtards, longtemps appréciés pour leur bois de chauffe... et l'abri que leur tronc creux procure à quantité d'animaux comme la chouette chevêche. "Nous avons aidé les agriculteurs du secteur à tailler leurs saules têtards, environ 500, et nous en avons replantés presque autant" dans la continuité de ce que fait le parc naturel régional sur son secteur. Pour maintenir une vieille tradition, le Conseil Général a également fourni des vergers familiaux "hautes tiges" aux agriculteurs du Pays de Marchiennes. Quelque 350 pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers d'espèces régionales anciennes ont ainsi été plantés.

Guillaume LEMOINE

9 Rés. de l'Etrille, rue de l'Abbé Cousin
59493 VILLENEUVE-D'ASCQ

• Laurent MOTTIER
• Gers

Question

Un remembrement va avoir lieu dans un secteur occupé par 8 couples de chouettes chevêches. Les parcelles de terrain vont être redistribuées et des haies hautes vont être supprimées. Que faire pour limiter les dégâts ? J'aimerais bénéficier de l'expérience de certains d'entre-vous qui auraient été confrontés à ce même problème. Je vous remercie.

Laurent MOTTIER,
Piquebise Duran, 32810 AUCH,
tél. : 05 62 05 17 68 ou 05 62 68 29 86

• Xavier ROUX
• Côtes-du-Nord

Madame, Monsieur,
Dans le but d'une étude sur le comportement des chouettes chevêches en Bretagne, je me permets de vous écrire.

En effet cette espèce étant menacée, il est important de s'y intéresser. C'est pourquoi, dans le cadre d'une option suivie par beaucoup d'étudiants, l'Université Catholique de Bretagne Ouest l'a choisi comme thème en éthologie. Je m'inté-

resse tout particulièrement aux méthodes utilisées pour le recensement. Pourriez-vous m'envoyer des documents, si vous en avez, en échange desquels je m'engage à vous rendre compte de mon étude si vous le souhaitez.

Espérant que vous donnerez suite à ma requête, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Xavier ROUX
Université Catholique Ouest (UCO)
Site de la Tour d'Auvergne
22200 GUINGAMP

• Patrick LECOMTE
• Nantes

La lecture du dernier numéro appelle plusieurs commentaires de ma part à propos de la contribution à la connaissance de la population de chevêches et des causes de déclin de celle-ci.

Il est, dans l'état actuel de nos connaissances, très délicat de chiffrer la population nationale de chouettes chevêches. Les disparités de densité sont telles à tous les échelons de réflexion (local, départemental, régional et national) que toute extrapolation est aléatoire. La suggestion de D. Clec'h d'étudier l'évolution de la population à partir d'échantillons me semble tout à fait intéressante. Il serait par exemple possible d'envisager une action ponctuelle annuelle sur des sites de référence répartis sur le territoire. Pour tenir compte des aléas climatiques, deux ou trois dates pourraient être retenues, le choix définitif intervenant dans les jours précédant ces dates. Cette opération, outre les modalités d'organisation qu'elle impose, devrait bien évidemment faire l'objet d'un travail préparatoire très structuré et très poussé (choix des sites échantillons, représentativité des sites, etc.). Il va de soi que le réseau des noctambules serait mis à contribution et verrait ainsi son objet se concrétiser sur le terrain.

Pour ce qui concerne les poteaux creux, il me semble que c'est un sujet qui mérite moins d'attention que celle que nous lui accordons. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, ces poteaux ont été munis d'obturateurs (dont il convient certes de vérifier l'efficacité) et l'accuité du problème est donc bien moins forte que par le passé.

D'autre part, le développement de la pose des poteaux incriminés est intervenu lors d'une phase de déclin généralisé des populations. La mortalité complémentaire due à ceux-ci a certainement contribué à fragiliser davantage les populations. Les éléments statistiques sont insuffisants pour conclure à des effets majeurs. Comme pour l'estimation des popula-

VOUS AVEZ DIT LOGO ?



GROUPE
CHEVÊCHE - EFFRAIE



Arbeitsgemeinschaft Eulenschutz



LA CHEVECHE
GROUPE ORNITHOLOGIQUE
D'EUROES

tions, la découverte de poteaux contenant des cadavres ne permet nullement d'estimer une mortalité totale.

Les facteurs principaux de déclin demeurent la modification des milieux et le trafic routier. A ceux-ci viennent s'ajouter des causes ayant moins d'impact mais dont la somme ne permet plus à l'espèce de reconstituer son effectif (noyade dans les abreuvoirs, mort par piégeage dans les barbelés, destruction par animaux domestiques, piégeage dans les cheminées, etc.).

La question de fond qui se pose est, à mon avis, la suivante : doit-on, et surtout, peut-on agir sur des causes marginales de déclin, doit-on, au contraire, agir sur les causes principales (ce qui me paraît plus difficile mais également plus efficace) ou doit-on agir à la fois sur les causes principales et les causes marginales ? Les échelles d'intervention et les moyens